

## Les Étapes de la VAE 2002

### Accueil

- Vous informer sur les procédures de validation des acquis et les formations dispensées à l'Université de Picardie Jules Verne
- Vous aider à clarifier votre projet de validation et en vérifier la cohérence
- Vous aider à identifier le diplôme le plus pertinent au regard de votre expérience

### Recevabilité

- Vous présentez la demande de recevabilité en complétant et en nous retournant le Livret 1
- Votre dossier est transmis au responsable du diplôme pour avis pédagogique

### Elaboration du dossier VAE et Accompagnement

- Vous constituez le dossier VAE (Livret 2) en bénéficiant, tout long de votre démarche, d'une aide à son élaboration et d'une préparation à l'entretien avec le jury
- L'accompagnement lors de cette étape est vivement conseillé

### Jury de validation

- Examen du dossier par le jury composé d'enseignants et de professionnels
- Entretien avec le candidat

#### Validation partielle

Le Jury formule les prescriptions (complément(s) d'expérience et/ou de formation)

#### Validation totale du diplôme

#### Refus motivé de la VAE 2002

#### Délivrance du diplôme

#### Mise en oeuvre des prescriptions du jury

#### Délivrance du diplôme